



Connecter les énergies d'avenir



GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION

**QUELLE DEMARCHE POUR VOUS
RACCORDER A NOTRE RESEAU DE
TRANSPORT DU GAZ NATUREL ?**

Version du 1^{er} février 2018



**ANNEXE 5 : DÉMARCHE EN CAS DE
POSTE DE LIVRAISON EN CABINES /
BATIMENTS**

Sommaire

ARTICLE 1 INTRODUCTION	2
ARTICLE 2 CONTENU DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN BÂTIMENT	2
ARTICLE 3 CARATERISTIQUES PRINCIPALES D'UNE CABINE	3

ARTICLE 1 INTRODUCTION

En base, les Postes de Livraison pour les distributions publiques sont installés en aérien.

La décision d'installer le poste dans un bâtiments/cabines ne peut être liée qu'à une contrainte réglementaire ou externe (collectivité locale, DREAL).

ARTICLE 2 CONTENU DES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN BÂTIMENT

Au préalable aux travaux, GRTgaz demande via un architecte un permis de construire. La maîtrise d'œuvre est sous-traitée à une société externe dans le cadre d'un marché d'exécution.

Dans le cadre de l'exécution de son marché (de bâtiment), les prestations du titulaire pour la réalisation du bâtiment comprennent notamment :

- les études et les calculs de l'ensemble des ouvrages de structure par un bureau d'études spécialisé,
- l'établissement des plans d'exécution et des dessins de détail accompagnés des notes de calcul justificatives,
- la fourniture des matériaux et des matériels nécessaires à leur mise en œuvre, y compris le transport, le déchargement, la manutention et le stockage,
- l'amenée, le montage, le réglage, le repliement et l'enlèvement de tous les appareils, engins et échafaudages nécessaires à la construction des ouvrages,
- la main d'œuvre,
- le nettoyage régulier du chantier, la manutention, l'évacuation des gravats et les frais de bennes et de décharges,
- les protections individuelles et le matériel de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux,
- la protection des ouvrages réalisés ou conservés jusqu'à la réception des travaux,
- la remise en état des terrains utilisés pour les installations et accès de chantier, compris dépose, démolition, évacuation des gravats et réfections,
- les essais et opérations de réception des ouvrages prescrits dans les spécifications et documents techniques ou à la demande de Maître d'œuvre ou du contrôleur technique,
- la fourniture des plans et dessins de récolement des ouvrages tels que construits, ainsi que les fiches techniques, notices de montage ou d'entretien et modes d'emploi des matériels posés.
- les évacuations des terres excédentaires, des gravois, autres matériaux ou matériels inutiles à la bonne exécution des travaux,

- la clôture du chantier pendant toute la durée des travaux, y compris pendant les phases de mise en place des tuyauteries et raccords en gaz.

ARTICLE 3 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES D'UNE CABINE

La construction prend en compte les caractéristiques suivantes :

- Acoustiques : L'atténuation demandée est de 20dB à 1m.
- Dimensions (côtes intérieures) : les dimensions seront suffisantes pour que le module de détente soit entièrement installé à l'intérieur sans qu'aucune gêne ne soit occasionnée pour la fermeture des portes (impulsions comprises).
- Châssis : La cabine pourra éventuellement être équipée d'un châssis fixe pour sa livraison, néanmoins, un seuil minimaliste au niveau des portes est à prévoir (ou son encastrement à préciser dans l'offre technique de base) afin d'éviter tout risque d'incident de plain-pied aux exploitants du poste.
- Fixation de la cabine sur la dalle béton : 4 pattes de fixation sont à prévoir, ainsi que sa fixation sur le site.
- Panneaux et portes :
 - La cabine sera munie d'un nombre de portes suffisantes pour le plein accès au module de détente. Leur nombre et leur taille seront précisés sur la proposition technique de base.
 - Une trappe sera prévue sur un des côtés (voir plan associé) celle-ci sera équipée d'un système de verrou pour sa fermeture.
 - Chaque porte, ou groupe de porte, sera munie d'une serrure DENY (série 11052), et chaque serrure recevra un canon W de 60mm (fourniture de GRTgaz). Dimension requise pour ce canon à préciser impérativement à GRTgaz.
 - Dans le cas de groupe de porte, dit porte à double battant, la porte sans serrure sera équipée d'un système de fermeture centralisée mécanique (crémone).
- Maintien en position des portes : Cet élément de maintien des portes en position ouverte devra être étudié de telle sorte que celui-ci ne pourra créer de gênes portes ouvertes.
- Ventilation :
 - La ventilation naturelle par ouïes d'aération préformées est proposée lors de la commande et dépend du site où l'ensemble sera installé.
 - Dans tous les cas, celle-ci sera dimensionnée de telle sorte que le rapport volume (m³) sur surface (m²) soit inférieur à 30.
 - Ces ventilations devront être munies de grilles et de silencieux permettant le respect des contraintes acoustiques.
- Couleur :
 - Les tôles intérieures seront peintes (peinture époxy), RAL 1015.
 - Les tôles extérieures seront peintes (peinture époxy), la teinte sera précisée à la commande.